

## Introduction

Alia GANA  
Evelyne MESCLIER  
Nasser REBAÏ

En proclamant 2014, Année internationale de l'agriculture familiale, les Nations Unies ont remis à l'ordre du jour le débat sur les modèles de développement et les formes sociales de l'agriculture. La crise alimentaire de 2008, et les émeutes de la faim auxquelles elles a donné lieu, avaient de fait déjà généré depuis quelques années de nombreuses analyses critiques des modèles de développement agricole adoptés par les gouvernements des pays des Suds. Ces analyses attirent l'attention sur les conséquences négatives de l'expansion du secteur agro-industriel et de la spécialisation accrue de ces pays dans les cultures d'exportation : réduction des disponibilités alimentaires nationales, augmentation de la pression sur les ressources hydriques et foncières, dégradations environnementales, concentration des terres et vulnérabilité accrue des petits agriculteurs face à la concurrence pour l'accès à la terre et à l'eau, souvent aggravée par le développement des activités extractives et l'expansion urbaine.

Plus récemment les soulèvements populaires dans le monde arabe, qui se déclenchèrent dans un contexte général de détérioration du pouvoir d'achat des ménages, avivé dans une proportion non négligeable par la hausse des prix alimentaires mondiaux, ont également mis en évidence la vulnérabilité aux chocs liés à la conjoncture internationale des pays importateurs nets de produits agricoles. En mettant en lumière les enjeux de cohésion sociale et de stabilité politique liés aux questions agricole et alimentaire, ces soulèvements et les mobilisations populaires autour de l'accès à la terre et à l'eau (Tunisie, Égypte) ont également imposé un retour de l'agriculture dans l'agenda des politiques publiques et une attention accrue à la diversité des formes sociales de l'activité agricole dans les pays des Suds.

Parallèlement, la montée en puissance des demandes des sociétés en matière d'emploi, de cadre de vie, mais aussi de qualité des produits alimentaires, a favorisé l'émergence de pratiques agricoles innovantes valorisant notamment

les ressources patrimoniales de l'espace rural ainsi que les formes familiales de l'activité agricole. Dans ce contexte, la mobilisation des agriculteurs familiaux pour la mise en œuvre de projets de protection environnementale ou pour la consolidation de filières marchandes à l'échelle locale semble susceptible de favoriser de nouvelles dynamiques de développement. C'est ce que soulignait déjà le rapport IAASTD qui exhortait à un changement de paradigme en matière de développement agricole, insistant en particulier sur le potentiel d'une agriculture familiale diversifiée et orientée vers la satisfaction des besoins locaux, tant en matière de préservation des sols et de restauration de leur fertilité, que de maintien des emplois ruraux et de protection l'environnement (IAASTD, 2009). Dans ce modèle, le territoire comme interaction entre des acteurs engagés dans l'aménagement d'une même portion de la superficie terrestre est largement convoqué.

Ces positions, néanmoins, sont concurrencées par un modèle pratiquement inverse, prônant des stratégies basées sur les technologies nouvelles et en particulier les biotechnologies, les investissements étrangers et une participation accrue des entreprises privées dans l'agriculture. Ce modèle est soutenu, paradoxalement, par certaines des institutions internationales qui avaient financé la réalisation des travaux de l'IAASTD, comme la FAO et la Banque Mondiale (Feldman, 2016, 170). Il va aussi à l'encontre des idées de « développement local » et est largement critiqué pour ses effets sur les sociétés. Contrairement au modèle précédent qui prendrait appui sur le territoire, il est accusé de provoquer une « déterritorialisation », c'est-à-dire, dans sa définition générale, un affranchissement des activités économiques par rapport aux spécificités du lieu et un affaiblissement du contrôle exercé par les sociétés locales sur leur espace (Haesbert, 2003). Or, comme le souligne Alberto Magnaghi :

[...] la dégradation du territoire n'est pas réduite à la dégradation de l'environnement et du territoire construit, mais elle comprend également la dégradation sociale qui en résulte (Magnaghi, 2003, 35).

Ainsi, le débat entre les tenants de l'agriculture familiale et ceux du modèle technologique porté par les grandes entreprises se voit-il doublé d'une polémique sur les apports possibles du territoire, pensé comme une construction sociale, au développement agricole. D'autres approches plus théoriques soulignent le caractère extrêmement polysémique du terme de « territoire » et le flou qui entoure celui de « déterritorialisation » (Haesbert, 2003), et doutent pour les mêmes raisons de la possibilité d'utiliser directement le concept pour résoudre des questions de développement (Gisclard, Lysaniuk, Mesclier, 2015). Enfin, il ne semble pas si aisé de transposer au cas de l'agriculture familiale la réflexion entamée par tout un ensemble de disciplines dans le cadre du « tournant territorial » depuis une vingtaine d'années (Beckouche *et al.*, 2012).

Si les villes apparaissent clairement comme des espaces physiquement et socialement construits, les espaces ruraux restent souvent perçus comme étroitement liés à la nature et à ses contraintes : on y oublie encore plus facilement, pour reprendre l'expression de Gumuchian *et al.* (2003), le rôle des acteurs dont les interactions fabriquent le territoire. Si d'agriculture familiale il s'agit, cette perception est sans doute encore plus forte : le terme même de « familiale », par rapport à « paysanne », semble enlever à ses protagonistes toute capacité d'organisation collective, toute aptitude à agir de façon intentionnelle sur une portion de la superficie terrestre allant au delà de l'exploitation<sup>1</sup>. Ainsi, les études portant sur la construction de la relation entre la société et l'espace, donc finalement sur les territoires, ne se basent que rarement sur l'agriculture familiale et sont plus fréquentes autour d'acteurs apparemment plus influents, comme les agro-industries, ou plus associés à une identité culturelle forte, comme les paysanneries. Des approches comme celle des Systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) ont de fait amené les chercheurs à considérer que les « [...] agriculteurs familiaux n'étaient pas les seuls acteurs ni même obligatoirement les acteurs dominants de ces systèmes [...] » (Requier-Desjardins, 2015, 220-221) et à centrer leur attention plutôt sur les marchés et la demande urbaine. Ces différents facteurs peuvent contribuer à expliquer que le « développement local », dont l'approche est plus holistique, suscite actuellement des débats intenses sans vraiment s'attacher au rôle de l'agriculture familiale dans la construction des territoires, même dans des lieux où cette dernière est importante. On pourrait parler d'une sorte d'angle mort de la recherche, dont on peut se demander s'il existe parce que l'objet est inexistant ou bien simplement peu attrayant.

C'est cet angle mort que nous avons choisi d'étudier, pour l'Année internationale de l'agriculture familiale, en organisant un colloque portant sur « Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds », tenu à Tunis du 11 au 13 décembre 2014. Nous avons demandé aux participants de s'attacher tout particulièrement à étudier ces liens à partir d'un certain nombre de questionnements. Au delà des discours, dans quelle mesure les dynamiques à l'œuvre dans les pays des Suds reflètent-elles la volonté affichée par les organisations internationales et les politiques publiques de réhabiliter les agricultures familiales au nom du développement local ? Observe-t-on une réorientation de l'action publique dans le sens d'un soutien

---

1. Nous avons souhaité conserver le concept d'agriculture familiale car dans beaucoup des pays que nous étudions, la petite exploitation, basée sur l'emploi familial, naît de sociétés dominées par la très grande propriété et la fragmentation des travailleurs en de multiples catégories : esclaves, serfs, ouvriers agricoles, contremaîtres et régisseurs, chefs d'équipe... Les réformes agraires plus ou moins radicales ont déconstruit ces sociétés mais n'ont pas forcément abouti à créer des paysanneries organisées comme celles qui ont pu caractériser certains pays européens au XX<sup>e</sup> siècle

renforcé aux agricultures familiales ? À quelles conditions celles-ci peuvent-elles réellement contribuer à la consolidation de filières agricoles marchandes, notamment aux échelles locale et régionale, et constituer la base de nouvelles dynamiques porteuses d'un développement durable des territoires ? Comment ces dynamiques interagissent-elles avec l'accélération des processus de mondialisation ? En quoi, les agriculteurs familiaux participent-ils à la construction de territoires qui ouvrent des perspectives de développement économique et social, durable et démocratique ? En quoi, en retour, les constructions territoriales et leurs évolutions modifient-elles la situation, les possibilités, les difficultés des agriculteurs familiaux ? Sur la base des interventions présentées à ce colloque, notre projet est ici de rendre compte d'éléments d'analyse spécifiquement axés sur les (re)constructions territoriales associées aux dynamiques des agricultures familiales, telles que ces dernières résultent de la mise en œuvre des politiques publiques ou de l'essor de l'agro-industrie, mais aussi des stratégies d'adaptation déployées par les ménages agricoles, voire des initiatives collectives portées par les agriculteurs et les communautés locales pour réinventer des pratiques agricoles et des systèmes alimentaires ancrés dans les territoires.

Confrontant des réalités situées dans différents contextes socio-géographiques (Afrique du Nord et Proche-Orient, Afrique subsaharienne, Amérique du Sud et Caraïbe), les contributions contenues dans cet ouvrage, même si elles ne couvrent que partiellement les thématiques discutées au colloque, apportent des éclairages originaux et une perspective comparée sur les transformations à l'œuvre dans les agricultures familiales des pays des Suds, les facteurs qui les influencent et les recompositions territoriales qui leur sont associées. L'ouvrage débute par les politiques publiques, dans leur lien avec l'organisation de l'espace agricole et sa mise en territoire. Nous avons ensuite regroupé les textes qui abordent le rôle que jouent dans la construction des territoires les agriculteurs familiaux en tant que tels. Nous avons finalement tenté d'éclairer la façon dont l'évolution des agricultures familiales est elle-même influencée par l'existence de territoires multiples et enchevêtrés.

Ces diverses facettes révèlent également l'intérêt d'une démarche comparative au niveau international : le poids de l'État et son biais libéral est plus volontiers décrit sur le continent africain, quand celui des collectivités locales est au centre de l'intérêt en Amérique latine. Quant à la façon dont les agricultures familiales s'articulent avec les territoires en général, elle apparaît surtout dans des périphéries urbaines. Ne faut-il pas, sur cette base, s'interroger à la fois sur le poids relatif de ces réalités et sur les a priori qui orientent parfois la recherche ? Notre échantillon de textes est certes réduit et nous ne pourrions tirer plus que des hypothèses de leur mise en regard.

Les contributions de la **première partie** font ressortir les profondes transformations qui affectent les conditions d'exercice de l'activité agricole en lien avec l'insertion accrue des pays des Suds dans les processus de mondialisation et de libéralisation des marchés. Celle-ci entraîne partout une refonte des politiques agricoles et des changements importants dans les cadres législatifs qui régissent l'accès au foncier et la gestion des ressources agricoles. Les transformations du cadre institutionnel de l'activité agricole visant à créer un environnement propice aux investissements privés, nationaux et internationaux, et au développement de l'agro-business ont le plus souvent des effets discriminatoires sur les agricultures familiales. En ce sens, au delà des discours, c'est bien le modèle agro-industriel qui semble souvent favorisé et, bien qu'il ne s'appuie pas sur l'idée d'une prise en compte des ressources spécifiques des territoires, les dynamiques qui en résultent contribuent à des restructurations profondes de ces derniers.

En Afrique subsaharienne, notamment au Mali, au Cameroun et au Burundi, les politiques agricoles récentes, inspirées du modèle économique libéral des avantages comparatifs, ont en commun la mise en œuvre de mesures attractives pour les investissements conçues comme un moyen de promouvoir un processus d'intensification et de spécialisation de la production agricole. S'inscrivant à la fois dans des objectifs d'autosuffisance alimentaire (le riz au Mali) ou de promotion des exportations (l'huile de palme au Burundi, l'hévéa au Cameroun), l'action étatique implique de vastes opérations d'aménagement et de redistribution des terres agricoles qui favorisent une réallocation des ressources foncières et hydriques au profit de promoteurs étrangers ou d'origine citadine, au détriment des usagers ancestraux des terres et des productions vivrières. Comme le soulignent Marina Bertoncin, Andrea Pase et Daria Quatrada, les projets agro-industriels promus par l'Office du Niger au Mali ont eu de conséquences particulièrement défavorables sur les économies paysannes de la région concernée : déplacement des villages, précarisation des droits d'usage relevant du système coutumier, affaiblissement de l'assise foncière des paysans, forte régression des productions vivrières, comme le mil, les céréales et l'élevage, particulièrement touché par la rupture des routes de transhumance. Ces dynamiques conduisent les organisations d'agriculteurs à dénoncer le processus d'accaparement des terres par les investisseurs privés extérieurs aux communautés paysannes, mais leurs demandes restent peu entendues. Étudiant le développement des plantations d'hévéa au Cameroun, Michelle Sonkoue Watio montre que les politiques de promotion d'un secteur agro-industriel relèvent de la même logique d'insertion dans le marché mondial. Elles s'appuient sur un vaste programme de concessions foncières en faveur de grandes entreprises agro-industrielles dont l'expansion entraîne une remise en cause des droits des usagers traditionnels de la terre et de profondes

mutations sociales et démographiques. Dans la région de Niété en particulier, la restriction des terres disponibles pour l'agriculture familiale se traduit par une forte régression des productions vivrières, reléguées dans des espaces de plus en plus éloignées des zones d'habitation. À la pression foncière exercée par les grandes entreprises agro-industrielles s'ajoute celle liée à l'arrivée massive de migrants à la recherche d'opportunités d'emploi et de ressources et dont les besoins génèrent des conflits croissants entre « autochtones » et « allogènes » : un ensemble de phénomènes qui favorise un processus de marchandisation du foncier, illustré par le développement des ventes illégales de terres, et entraîne une disparition progressive des terroirs villageois. Les recompositions sociales et spatiales liées au développement des plantations agro-industrielles sont également l'objet de l'étude menée au Burundi par Érasme Ngiyé. Ce dernier met en lumière l'impact des stratégies étatiques de modernisation de la filière de l'huile de palme sur l'organisation des territoires agricoles qui se traduit par l'emprise foncière grandissante des promoteurs privés d'origine citadine, de profondes modifications du paysage agricole, en lien avec l'expansion de la monoculture du palmier à l'huile, et conduit à la marginalisation, voire à l'éviction des paysans pratiquant la polyculture vivrière. À ces évolutions se greffe le problème du retour dans la région de l'Ombo-sud des réfugiés de la guerre civile qu'a connu le Burundi en 1972 qui contribue à accroître la pression foncière et donne lieu à de graves conflits et tensions qui prennent souvent un caractère insurrectionnel.

Ainsi, les trois contributions consacrées à l'Afrique subsaharienne mettent en lumière les profonds bouleversements économiques, sociaux, démographiques et spatiaux liés à la mise en œuvre de politiques publiques favorisant l'essor de l'agro-business et une insertion accrue de l'agriculture dans le marché mondial. Les dynamiques analysées illustrent les liens étroits entre les transformations des systèmes fonciers et agricoles et la reconstruction des territoires. Elles renvoient plus spécifiquement à une forme particulière du lien entre agriculture et territoire, caractéristique du phénomène d'accaparement des terres, qui implique un double processus de déconstruction et de reconstruction territoriale et une profonde transformation des liens qu'entretiennent les communautés locales au territoire et à ses ressources.

Les politiques publiques qui accordent moins de place au secteur privé dans la production ne favorisent pas pour autant la construction d'un développement local attentif aux ressources physiques et sociales du territoire. Dans sa contribution consacrée à la Syrie, Roman-Oliver Foy montre, à partir de l'exemple du périmètre irrigué de l'établissement Assad, que l'agriculture familiale, issue de la dé-collectivisation des terres, est un processus impulsé et entretenu par l'action de l'État. Pratiquée dans le cadre d'exploitations de taille réduite, cette agriculture familiale reste soumise aux prescriptions de ce dernier

(assolement obligatoire) et fortement dépendante à la fois des subventions publiques (intrants, prix à la production, produits alimentaires de base) et des revenus tirés de l'emploi extérieur des membres de la famille. Si sa viabilité économique est rendue possible par les limites imposées par l'État à l'action du marché, y compris pour le foncier, elle est loin d'être durable, aussi bien du point de vue environnemental (usage massif d'intrants chimiques, mauvaise qualité des productions) que du point de vue des coûts qu'elles représentent pour les finances publiques. Selon Roman-Oliver Foy, ce modèle de soutien étatique à l'exploitation familiale n'est pas durable car il est fondamentalement associé à un processus de déterritorialisation de l'activité agricole manifesté par une spécialisation accrue des systèmes de culture, une régression de l'élevage et de l'autoconsommation, ainsi qu'une dépendance accrue de ressources externes. À travers l'exemple de l'Établissement Assad, l'auteur démontre ainsi que l'agriculture familiale ne rime pas toujours avec durabilité, ni avec développement local. Analysant les nouvelles stratégies de développement en Équateur, Isabella Giunta et Alessandra Corrado interrogent l'effectivité des politiques publiques en matière de soutien à l'agriculture familiale et d'intégration des migrants de retour dans les dynamiques de développement territorial. Les auteurs mettent en évidence les contradictions qui caractérisent l'action de l'État équatorien. Celui-ci affiche d'un côté son adhésion aux principes de la constitution du « *Buen vivir* » et son soutien aux modèles de développement alternatifs inspirés de l'économie sociale et solidaire, pendant qu'il cède, de l'autre côté, le plus souvent aux pressions des lobbies de l'agro-industrie et entrave les efforts de la société civile et des organisations rurales visant la consolidation de projets de territoire.

Les cinq contributions de cette première partie font ainsi ressortir le décalage entre les discours des Nations Unies en faveur de l'agriculture familiale et les politiques effectives mises en œuvre par les États nationaux, qui privilégient surtout l'essor du modèle de l'agro-business, entraînant de profondes restructurations des sociétés et un processus de déterritorialisation de l'activité agricole, dans le sens de son affranchissement des spécificités des espaces concernés.

La **deuxième partie** de l'ouvrage s'attache à la façon dont les agriculteurs familiaux tentent de participer à la construction des territoires ruraux. Les contributions montrent que cette participation n'est en rien une évidence d'un point de vue politique. La légitimité des agriculteurs familiaux à participer à l'organisation de l'espace, à prendre des décisions sur la gestion des ressources, à confronter leurs points de vue à d'autres groupes d'intérêt à l'intérieur de la société, est un combat que retranscrivent tout d'abord les titres des textes présentés : défis (Céline Raimbert), stratégies (Christine Récal),

crises (Luciano Martinez Valle et Diego Martinez Godoy), champ de bataille (Mathilde Allain)... Individuellement et collectivement, les agriculteurs sont souvent remis en cause dans leur légitimité en tant qu'acteurs du territoire.

C'est de fait souvent l'absence de prise en compte des revendications des agriculteurs dans la gestion des ressources localisées que retracent les contributions, ce, quels que soient les formes de leur organisation, les bases de leur interaction avec les gouvernements nationaux et les modèles socio-économiques portés par ces derniers.

Ainsi, Christine Récalc retrace les conflits qui ont marqué l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau en Équateur. Le Président Correa (2007-2017) a en effet mené, pour instaurer un « socialisme renouvelé », une politique nationaliste basée sur la puissance de l'État mais aussi des compromis avec les milieux d'affaires, dans un pays dépendant de l'extraction des matières premières. Bien que les mouvements indigènes aient contribué à son accession au pouvoir, et que leur légitimité à faire entendre leur voix en particulier sur les ressources des territoires locaux ait été reconnue, ce n'est qu'en se mobilisant contre un premier projet de loi sur la gestion des ressources hydriques qu'ils ont obtenu d'être consultés. Le modèle finalement adopté, malgré une décentralisation des compétences au niveau des gouvernements régionaux, ne leur donne pas le rôle de décision qu'ils espéraient.

Dans le Brésil voisin, Céline Raimbert montre de même que, grâce à un contexte politique favorable lié au retour à la démocratie et reconnaissant depuis la fin des années 1990 l'existence de leurs droits collectifs, les paysans afro-descendants ont pu créer des associations de défense de leurs intérêts. C'est cependant, à l'inverse du cas équatorien, plutôt l'absence de politiques publiques fortes qui affaiblit la capacité de ces paysans à contrôler l'usage des ressources de leur territoire : ainsi, à Jarauacá, d'autres acteurs s'emparent de ces ressources soit par le biais d'occupations illégales soit par celui de contrats de concession déséquilibrés.

C'est aussi dans un contexte politique qui leur est a priori favorable que se trouvent les agriculteurs étudiés par Anne-Laure Collard, Jeanne Riaux et Mohamed Elloumi : celui de la Tunisie post-Révolution. Cependant, leur capacité à s'associer pour porter leurs revendications semble faible : à Haffouz, ils ont successivement été regroupés dans des Cellules de mise en valeur puis dans des Unités coopératives de production agricole, gérées de façon autoritaire par l'État. Après le démantèlement de ces coopératives, les ressources foncières ont été distribuées entre les familles ; l'eau vient aujourd'hui le plus souvent de puits individuels, même si des formes de gestion collective existent encore. Pour obtenir les titres de propriété qui leur font défaut au moment d'accéder à des crédits ou des subventions, ces agriculteurs dépendent certes encore d'attestations de droits collectifs, mais entreprennent les démarches de façon individuelle.

Les producteurs laitiers de Cayambe et les salariés de la floriculture à Cotopaxi (Équateur) ne disposent que d'un capital social et politique très limité, comme le montrent Luciano Martinez et Diego Martinez Godoy : les entreprises de l'agro-industrie ont développé des stratégies pour conserver le contrôle du champ social et des relations avec l'État. Les auteurs en appellent à une récupération de dynamiques organisationnelles qui existaient encore récemment et pourraient rassembler différents types d'associations et de collectifs présents dans un même espace géographique.

Par contraste avec les cas précédents, la contribution de Mathilde Allain illustre le cas d'agriculteurs organisés de façon forte tant au niveau local qu'au niveau national, dans un contexte colombien qui leur est devenu légèrement plus favorable, dans le cadre des dialogues pour la paix. Depuis les années 2000, ces agriculteurs sont passés de revendications foncières à une demande de reconnaissance en tant que véritables sujets politiques. Tout en menant des actions locales, ils ont en 2013 marqué l'actualité en manifestant dans toutes les grandes villes du pays.

Au delà de la comparaison entre des organisations plus ou moins structurées, ces diverses contributions montrent que la catégorie d'agriculteurs familiaux n'est, paradoxalement, pas nécessairement au centre des mouvements auxquels les agriculteurs participent. Les mouvements indigènes qui réclament de pouvoir participer à la gestion de l'eau en Équateur sont certes composés de petits agriculteurs familiaux, mais c'est en tant que peuples autochtones qu'ils se positionnent, comme le montre le texte de Christine Récalt. Les *quilombolas* (descendants d'esclaves ayant fui les grands domaines) du Brésil sont souvent des agriculteurs mais leurs mouvements mettent en avant la catégorie « ethnique » plutôt que leur profession, comme le montre le texte de Céline Raimbert. Ces stratégies peuvent répondre à des sentiments identitaires forgés sur le long terme, mais sont aussi construites en fonction des contextes historiques. Les paysans d'Équateur ont semble-t-il beaucoup moins de chances de succès en défendant des organisations d'agriculteurs qu'en soulignant leur appartenance à la culture amérindienne : autant le texte de Christine Récalt que celui de Luciano Martinez et Diego Martinez Godoy soulignent l'importance de cette appartenance, qui confère un minimum de « capital social » aux agriculteurs de Cayambe par contraste avec ceux de Cotopaxi. De même les agriculteurs colombiens préfèrent se présenter comme des paysans, pour réaffirmer leur lien au territoire, comme le souligne Mathilde Allain. Le cas tunisien marque bien sûr une différence importante : il n'y a pas ici de processus d'ethnisation de la société permettant aux agriculteurs de se raccrocher à une dimension identitaire particulière. Comme le montre le texte d'Anne-Laure Collard, Jeanne Riaux et Mohamed Elloumi, l'action de restructuration des territoires s'appuie sur la remise en

cause de collectivités héritées d'une histoire aujourd'hui rejetée, celle du socialisme coopérativiste. Par ailleurs, les origines très diverses des membres de ces coopératives aujourd'hui disparues : gens de la plaine et gens de la montagne, anciens ouvriers agricoles et notables, créent une hétérogénéité qui interdit également de parler d'une société « paysanne », organisée autour de valeurs et de pratiques communes.

Si les agriculteurs se présentent sous l'étiquette d'indigènes ou de paysans, c'est aussi que cela peut se révéler central dans l'organisation de la défense de leurs intérêts. Ils doivent certes le plus souvent gérer des ressources à une échelle locale, celle des liens de proximité, qu'il s'agisse de distribuer l'eau ou encore de gérer collectivement l'accès à la terre ou aux ressources forestières. Cependant, il leur faut aussi composer avec la multiplication des acteurs territoriaux, comme le montrent Luciano Martinez et Diego Martinez Godoy ou Céline Raimbert. Enfin, ils doivent aussi se montrer capables d'intervenir au niveau national, comme ils l'ont fait en Colombie. Certains États, comme ceux de l'Équateur ou du Brésil, semblent jouer sur cette complexité en reconnaissant au niveau national les populations amérindiennes ou afro-descendantes mais en s'abstenant de reconnaître ou de soutenir leurs revendications d'échelle locale. Le texte de Mathilde Allain montre alors toute l'importance de la capacité des agriculteurs à combiner la lutte à l'échelle nationale et la prise en compte des caractéristiques de territoires particuliers autour de projets de production et de commercialisation très concrets. C'est ainsi en s'appuyant sur des échelles d'action et de représentation nouvelles, diverses et articulées entre elles, comme le font les États et comme le font les acteurs de l'agro-industrie (cf. par exemple Swyngedouw, 1997 ; Brenner, 2004), que certains agriculteurs familiaux réussissent à préserver leurs droits d'accès et de décision sur les ressources locales.

La **troisième partie** de l'ouvrage montre comment les agriculteurs familiaux, dans ces contextes où une partie des décisions sur les ressources localisées leur échappe, modifient leurs dynamiques de production et, dans les meilleurs des cas, participent à la recréation des territoires. Les différentes études de cas qui la composent s'intéressent aux modalités d'adaptation des plus petites exploitations aux politiques libérales qui, depuis les années 1980, constituent le cadre du modèle économique de la majorité des pays des Suds. Elles explorent des territoires variés où la situation économique des agriculteurs familiaux est souvent précaire, comme le montre Hédi Rebei à partir de l'exemple de la région de Sfax en Tunisie. Dans sa contribution, l'auteur montre que les spécialisations productives (élevage laitier, maraîchage), qui impliquent le recours à l'achat régulier d'intrants et l'exploitation intense des ressources hydriques, sont loin de pouvoir constituer une option pour la mise

en marche de projets de territoires qui répondent à la satisfaction des besoins économiques et alimentaires des populations rurales. De fait, ce travail illustre parfaitement la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent un grand nombre d'agriculteurs familiaux et de territoires ruraux en Tunisie et rappelle pourquoi le monde rural a joué un rôle décisif dans la « Révolution de Jasmin » de 2011 (Gana, 2012 ; 2013 ; Elloumi, 2013). De même, il fait écho aux nombreux travaux critiques de la « modernisation agricole » dans les pays des Suds où l'usage démesuré de pesticides chimiques (Elver, Tuncak, 2017), la monoculture et la surexploitation des ressources en eaux mettent en péril l'activité des agriculteurs familiaux.

Dans leur contribution sur l'oasis de Gabès, Abdallah Bensaâd et Jean-Christophe Paoli mettent en évidence que les activités industrielles et la croissance urbaine affectent tout autant l'agriculture familiale. Depuis cinquante ans, les petites exploitations oasiennes ont progressivement perdu leur capacité à maintenir des systèmes de production diversifiés répondant aux besoins alimentaires locaux et leur permettant, par ailleurs, d'obtenir des revenus réguliers pour couvrir leurs besoins domestiques. En conséquence, l'émigration des jeunes adultes n'a cessé de croître, aggravant un peu plus la vulnérabilité de ce territoire si singulier où le manque de main-d'œuvre limite dorénavant la transmission des savoirs agricoles et d'entretien des systèmes d'irrigation. Ainsi, le texte proposé par Abdallah Bensaâd et Jean-Christophe Paoli est à mettre en parallèle d'études très récentes sur les recompositions contemporaines des territoires ruraux sous influence urbaine (Chaléard, 2014). Il renforce l'idée selon laquelle la valorisation des espaces agricoles doit nécessairement être intégrée dans les projets d'aménagement des territoires dans les pays des Suds.

La question environnementale occupe également une place centrale dans la réflexion proposée par Adeline Bouvard, Ariane Degroote et Sophie Devienne. Dans la région d'Epin, en Haïti, la fabrication de charbon de bois, source importante de revenus pour une majorité de familles paysannes, contribue à la réduction de la biomasse, à la détérioration de la fertilité des écosystèmes cultivés et, *in fine*, à la diminution des rendements agricoles. Dans ce contexte, les agriculteurs se voient dans l'obligation de vendre leur force de travail à Port-au-Prince afin d'obtenir des revenus qui doivent contribuer à l'unité de production familiale même si les perspectives d'emploi demeurent limitées dans la capitale. Ce travail renvoie donc aux études sur la mobilité et la pluriactivité paysannes dans les Suds et sur cette nécessité méthodologique de décloisonner l'étude de la dynamique des territoires ruraux en tenant compte de la diversité des relations ville-campagne (Chaléard, Dubresson, 1999 ; Berger, Chaléard, 2017) et des dynamiques migratoires (Quesnel, 1997 ; Aubriot, Bruslé, 2012 ; Rebaï, 2015) qui contribuent à l'évolution des unités de production familiales et des paysages.

S'il est souvent question de dégradations environnementales ou de prolétarianisation paysanne dans les textes qui entrent dans la troisième partie de cet ouvrage, il faut néanmoins préciser que les agricultures familiales, en Tunisie ou en Haïti, peuvent également se situer au cœur de processus originaux de valorisation des territoires ruraux. Dans sa contribution sur les Oasis de Gabès et de Tozeur, Irène Carpentier offre par exemple une réflexion intéressante sur la multifonctionnalité des exploitations familiales, en s'interrogeant sur les perspectives de développement offertes par l'essor des activités touristiques et sur le rôle déterminant que des associations d'oasiens et que certains néo-ruraux jouent pour mettre en marche des projets de développement alternatifs fondés sur la réhabilitation du milieu oasien et la sauvegarde de son paysage « traditionnel ». Dans ce cas précis, l'auteure évoque une démarche de patrimonialisation – thématique en pleine « effervescence » dans les Suds (Juhé-Beaulaton *et al.*, 2013) – qui pourrait, dans certaines conditions, constituer la base d'un développement durable des territoires oasiens.

Au final, les différents auteurs dont les textes structurent cette troisième partie rappellent que bien que préoccupante, la situation des territoires ruraux en Tunisie et en Haïti n'est pas immuable. Hedi Rebei décrit par exemple l'émergence de circuits courts de commercialisation et de places marchandes permettant l'instauration de prix plus rémunérateurs pour les petits exploitants quand, de leur côté, Adeline Bouvard, Ariane Degroote et Sophie Devienne signalent que les agriculteurs haïtiens peuvent diversifier leur production et intégrer des filières commerciales, à condition de disposer de capital. Ainsi, leurs réflexions permettent d'insister sur le besoin, dans les pays des Suds, de politiques qui facilitent l'accès des agriculteurs familiaux aux marchés locaux et au crédit, notamment pour la mise en place de filières marchandes diversifiées. Dans ce contexte, de véritables projets de territoires articulant villes et campagnes pourraient émerger et favoriser, comme le suggèrent d'ailleurs les travaux d'Irène Carpentier et ceux d'Abdallah Bensaâd et de Jean-Christophe Paoli, une nouvelle attractivité des zones rurales au sein desquelles se maintiendraient des emplois ainsi que des compétences multiples pour l'entretien des ressources et la valorisation des patrimoines.

En conclusion de cette introduction, nous souhaitons souligner que les participants du colloque « Agricultures familiales, territoires et perspectives de développement dans les Suds » ont de façon générale exprimé une vive inquiétude quant à l'avenir non seulement des agricultures familiales mais également des ressources des territoires. Les recherches empiriques publiées dans le présent ouvrage montrent de façon convaincante qu'aucun tournant significatif n'est encore en cours, malgré la prise de conscience des liens qui unissent agricultures familiales, territoires locaux et perspectives de

développement à l'échelle nationale et ce, malgré des contextes politiques relativement favorables à un renouvellement de la réflexion sur la nécessité de soutenir ces agricultures. Nous espérons que cet ouvrage pourra contribuer à cette prise de conscience.

## Bibliographie

- AUBRIOT Olivia, BRUSLÉ Tristan, 2012, « Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens ? », *Autrepart*, n° 62, 141-158.
- BECKOUCHE, GRASLAND Claude, GUÉRIN-PACE France, MOISSERON Jean-Yves, 2012, *Fonder les Sciences du territoire*, Paris, Karthala.
- BERGER Martine, CHALÉARD Jean-Louis (dir.), 2017, *Villes et campagnes en relation. Regards croisés Nords-Suds*, Paris, Karthala.
- BRENNER Neil, 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.
- CHALÉARD Jean-Louis, DUBRESSON Alain, 1999, *Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala.
- CHALÉARD Jean-Louis (dir.), 2014, *Métropoles aux Suds. Le défi des périphéries ?*, Paris, Karthala.
- ELLOUMI Mohamed, 2013, « Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, n° 87, 193-203.
- ELVER Hilal, TUNCAK Baskut, 2017, *Report of the Special Rapporteur on the right to food*, Thirty-fourth session of the Human Rights Council of the United Nations, New York, ONU.
- FELDMAN Shelley, 2016, « Politique de l'expertise : de l'inégalité des affirmations scientifiques au sein des territoires de la connaissance » in F. Guérin-Pace, É. Mesclier (dir.), *Territoires et mobilisations contemporaines. Regards sur un phénomène planétaire*, Paris, Karthala, 169-192.
- GANA Alia, 2012, "The Rural and Agricultural Roots of the Tunisian Revolution: When Food Security Matters", *International Journal of Sociology of Agriculture and food*, vol. 19, n° 2, 201-2013.
- GANA Alia, 2013, « Aux origines agricoles et rurales de la révolution tunisienne », *Maghreb- Machrek*, n° 215, 57-80.
- GISCLARD Marie, LYSANIUK Benjamin, MESCLIER Évelyne, 2015, « Le territoire, solution limitée aux problèmes de développement ? ». *L'Espace Géographique*, n° 3, 193-197.

- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Economica.
- HAESBERT Rogério, 2003, « Déterritorialisation », in J. Lévy, M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 244-245.
- INTERNATIONAL ASSESSMENT OF AGRICULTURAL KNOWLEDGE, SCIENCE AND TECHNOLOGY FOR DEVELOPMENT (=IAASTD), 2009, *Agriculture at crossroads*, Synthesis Report, Washington, Island Press.
- JUHÉ-BEAULATON Dominique, CORMIER-SALEM Marie-Françoise, ROBERT Pascale de, ROUSSEL Bernard (dir.), 2013, *Effervescence patrimoniale au Sud. Entre nature et société*, Marseille, IRD.
- MAGNAGHI Alberto, 2003, *Le projet local*, Liège, Pierre Mardaga éditeur.
- QUESNEL André, 1997, « Nouvelles dynamiques démographiques en milieu rural. Faits et approches à partir d'exemples mexicains et africains », in C. Blanc-Pamard, J. Boutrais (coord.), *Thèmes et variations. Nouvelles recherches rurales au Sud*, Paris, ORSTOM, 163-178.
- REBAÏ Nasser, 2015, « Émigration paysanne et vulnérabilité des territoires ruraux dans les Andes équatoriennes », *EchoGéo*, n° 34, [En ligne : <http://journals.openedition.org/echogeo/14420> ; DOI : 10.4000/echogeo.14420].
- REQUIER-DESJARDINS Denis, 2015, « La construction de la qualification territoriale : une problématique émergente en Amérique latine ? », *L'Espace Géographique*, n° 3, 214-228.
- SWYNGEDOUW Erik, 1997, "Neither Global nor Local: "Glocalization" and the "Politics of Scale" ", in K. Cox (ed.), *Spaces of Globalization. Reasserting the power of the local*, New York-Londres, The Guilford Press, 137-166.

Gana A., Mesclier Evelyne, Rebaï N. (2019)

Introduction. In : Gana A. (dir.), Mesclier Evelyne (dir.),  
Rebaï N. (dir.). *Agricultures familiales et territoires dans  
les Suds*

Paris (FRA) ; Tunis : Karthala ; IRMC, p. 13-26. (Hommes  
et Sociétés)

ISBN 978-2-8111-2572-1

ISSN 0993-4294